

# LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Les tâches et les responsabilités liées à la direction et à la vie de l'école ont considérablement augmenté, se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles.

La nouvelle organisation de la semaine, la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif ou des stages de remise à niveau complètent une liste de tâches à n'en plus finir et accroissent les responsabilités des directeurs dont vous ne semblez pas prendre la mesure.

L'incertitude et le flou entourant les reconductions des contrats des EVS en charge de l'aide administrative à la direction d'école perturbent les équipes et sont perçus comme une réduction possible des moyens consacrés à la direction et au fonctionnement des écoles. Nous demandons la pérennisation de ces emplois et l'engagement de créer des emplois statutaires.

Les directrices et directeurs d'école sont à l'écoute des préoccupations des nouveaux enseignants. Ils accompagnent leurs premiers pas et accomplissent les tâches administratives. Les projets concernant la maîtrise des futurs enseignants remettront-ils en cause l'attribution d'une décharge aux écoles à 4 classes ? Les réunions d'équipes pédagogiques ou éducatives, les discussions avec les parents d'élèves directement confrontés au handicap ou à la grande difficulté scolaire, l'implication dans les procédures d'orientation, les structures nécessaires comme les RASED qui sont exclues du périmètre d'attribution des décharges sont pourtant autant d'éléments qui justifient notre demande d'abaissement des seuils d'attribution des décharges.

L'école et la réussite de tous les élèves sont au carrefour des préoccupations des enseignants et des familles. La fonction de directeur et directrice doit être mieux reconnue, les missions clarifiées et la charge de travail allégée. Les mesures indemnitaires que vous venez de prendre mettent en évidence que les mesures prises jusqu'ici n'ont rien résolu. C'est pourquoi nous demandons, Monsieur le Ministre, l'ouverture rapide de négociations sur la direction et le fonctionnement de l'école avec l'ensemble des organisations représentatives.

Nom de l'école : ..... Commune : .....

Signatures des enseignants :